

AR
12587
1989
QAG

Conseil de l'aquiculture et des pêches du Québec

ARCHIVES DU MAPA
NE PEUT PAS ÊTRE EMPRUNTÉ



CONSEIL
DE L'AQUICULTURE
ET DES PÊCHES
DU QUÉBEC

QU'EST-CE QUE LE CAPQ?

AOÛT 1989

89-0150

BIBLIOTHÈQUE
Ministère de l'Agriculture, des
Pêcheries et de l'Alimentation
200, chemin Ste-Foy, 1er étage
Québec (Québec), Canada
G1R 4X3

POUR VOUS Y RETROUVER ...

	Page
EN GUISE D'INTRODUCTION	5
UN MOT DU PRÉSIDENT	6
LE CAPQ ET	7
SON HISTORIQUE	7
SON RÔLE	7
SA PLACE DANS LE MAPA	7
SES MANDATS	9
SA COMPOSITION	10
LES RESPONSABILITÉS DES MEMBRES	12
SES ACTIVITÉS	12
SA CLIENTÈLE	13
QUELQUES PUBLICATIONS	14
EN ANNEXE	15

Dans ce document, la forme masculine désigne aussi bien les femmes que les hommes.

EN GUISE D'INTRODUCTION

Lorsqu'une nouvelle structure est instaurée, que ce soit une organisation gouvernementale, para-publique ou privée, les gens concernés par le domaine s'interrogent sur le rôle et les fonctions de cet organisme et sur son implication dans le milieu.

Ce document s'adresse à tous les partenaires du Conseil de l'aquiculture et des pêches du Québec (CAPQ) afin qu'ils puissent tirer profit de la mise sur pied de ce nouvel intervenant collaborateur au développement du secteur.

Avec tous ces partenaires, nous espérons contribuer à accroître le transfert technologique et stimuler plus que jamais le développement de l'aquiculture et des pêches dans un climat de concertation.

UN MOT DU PRÉSIDENT

Au cours des dernières années, le secteur de l'aquiculture et des pêches a connu des changements significatifs dont les répercussions à long terme seront importantes. En effet, l'aquiculture s'implante et s'affirme en exploitant un potentiel de production dont les limites, encore mal connues, apparaissent fort larges. De leur côté, les pêches ont été victimes des soubresauts, des réorganisations, des consolidations et des reculs du secteur. La disponibilité de la ressource halieutique, les conditions économiques et l'accès à des marchés, qui dépassent largement nos frontières, représentent des soucis majeurs. Dans les deux cas, l'intégrité de l'environnement et la capacité de support du milieu aquatique constituent des préoccupations croissantes.

En termes monétaires, l'aquiculture et les pêches peuvent sembler relativement marginales dans l'économie globale. Ce serait toutefois oublier leur importance socio-économique régionale, souvent déterminante.

C'est sur la base de ces constats, et de bien d'autres, que le Conseil de l'aquiculture et des pêches a été créé. On trouvera dans les pages qui suivent une description complète de ce qu'est le CAPQ, de sa mission et des moyens mis à sa disposition pour apporter une contribution valable au développement du secteur.

Héritier d'organismes qui l'ont précédé et qui ont joué leur rôle, en leur temps, le CAPQ se veut être un agent actif de progrès. Conscient du passé, soucieux du présent, le CAPQ contribuera à préparer l'avenir en étant à l'écoute des besoins du milieu et en intervenant avec détermination.

Le Président,
Joël de la Noüe

LE CAPQ ET ...

Le Conseil de l'aquiculture et des pêches du Québec est un organisme consultatif du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPA). Il est l'un des outils choisis par le MAPA pour stimuler la recherche et le développement, faciliter le transfert technologique et consolider le secteur de l'aquiculture et des pêches au Québec.

SON HISTORIQUE

Le Conseil de l'aquiculture et des pêches du Québec a été créé au printemps 1988. Ce n'est toutefois qu'à la fin de cette même année que son conseil d'administration a été formé et que ses activités ont réellement débuté.

Avant sa création, la coordination des activités aquicoles s'effectuait par le biais du Comité aquiculture du Conseil des productions animales du Québec (CPAQ). À la fondation du CAPQ, ce comité a été dissous et un nouveau comité a été formé à l'intérieur de la nouvelle structure.

SON RÔLE

Le CAPQ vise à favoriser la coordination technologique du secteur de l'aquiculture et des pêches, à encourager la concertation des partenaires en matière de R & D et de transfert de technologies, et finalement à positionner davantage les produits de la pêche parmi les productions bio-alimentaires.

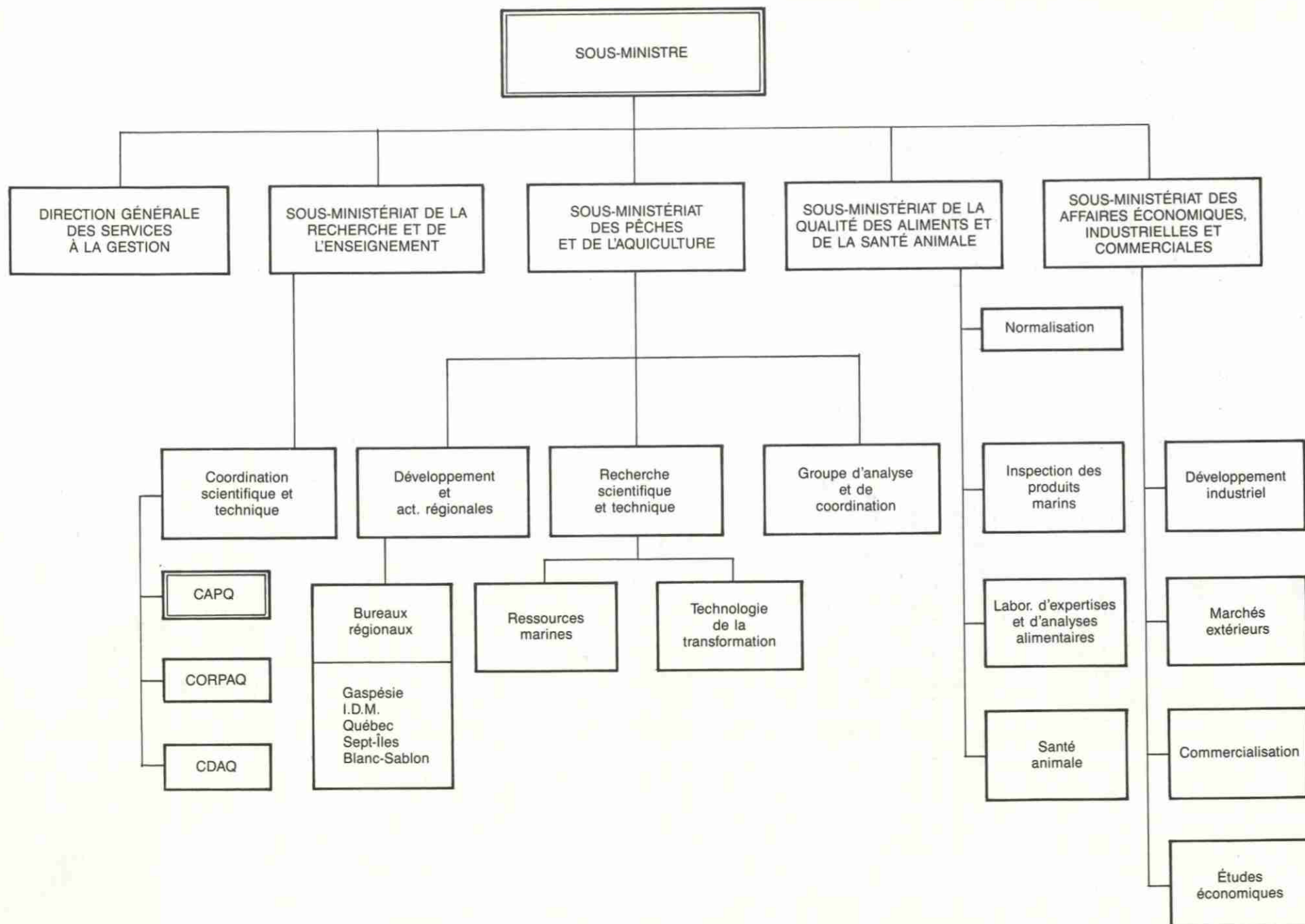
SA PLACE DANS LE MAPA

Bien des gens s'interrogent sur la place qu'occupe le CAPQ dans la structure du MAPA. Un coup d'oeil sur l'organigramme qui suit vous permet de visualiser l'organisation du Ministère et d'identifier, à l'intérieur de cette structure, les partenaires du CAPQ.

Le MAPA se subdivise en cinq sous-ministériats et une direction générale. Le Sous-ministériat de la recherche et de l'enseignement regroupe entre autres la Direction de la coordination scientifique et technique (DCST). Le CAPQ y est rattaché par un secrétariat permanent; il profite ainsi d'un support administratif. Par ailleurs, relevant de la Direction générale des services à la gestion, la Direction des communications ainsi que la Direction des approvisionnements et des services lui fournissent un soutien professionnel et technique.

Un deuxième sous-ministériat étroitement relié aux activités du CAPQ est le Sous-ministériat des pêches et de l'aquiculture. Celui-ci assure la promotion et le développement de l'industrie québécoise des pêches et de l'aquiculture sur les marchés intérieurs et extérieurs.

INTERVENANTS DU MAPA DANS LE SECTEUR DES PÊCHES ET DE L'AQUICULTURE



Deux autres subdivisions interviennent dans le secteur des pêches et de l'aquiculture, mais de façon non exclusive. Le Sous-ministériat de la qualité des aliments et de la santé animale est responsable de la protection du consommateur en regard de la salubrité et de l'innocuité des aliments. Il voit à l'application de la réglementation sur la qualité des produits marins. Pour sa part, le Sous-ministériat des affaires économiques, industrielles et commerciales voit au développement industriel, aux marchés extérieurs, à la commercialisation et aux études économiques pour l'ensemble des produits bio-alimentaires, incluant ceux de la pêche et de l'aquiculture.

SES MANDATS

Le CAPQ se préoccupe principalement du secteur de la **production** et de l'**exploitation des ressources halieutiques** et de celui de la **production aquicole**. Il voit en plus à la coordination du secteur des pêches et de l'aquiculture dans son ensemble.

Trois principaux mandats ont été confiés au CAPQ par le MAPA : la consultation, la concertation et la diffusion d'informations techniques. Par ces mandats, le CAPQ joue à la fois un rôle de coordonnateur technologique et de moteur de la recherche et développement en pêche et en aquiculture au Québec.

La mission du CAPQ est basée essentiellement sur une approche **participative et consultative** des partenaires. Sa crédibilité repose sur des réalisations d'intérêt collectif. L'intégrité et la neutralité des actions constituent ses principaux enjeux.

Consultation

Le CAPQ produit des avis techniques ou des recommandations sur toute question relative à l'aquiculture et aux pêches. Il agit comme conseiller auprès du sous-ministre sur des actions à entreprendre pour favoriser le développement technologique aquicole et halieutique. Il identifie les besoins actuels du secteur, précise les priorités de recherche et de développement technologique, et définit des avenues de solution pour le bénéfice de l'industrie.

Concertation

Le CAPQ procure une table de concertation aux différents intervenants du secteur de l'aquiculture de même qu'à ceux du secteur des pêches commerciales. Il maintient des contacts actifs avec les organismes impliqués de façon à coordonner les activités conduites par les divers partenaires et à établir des consensus. Le CAPQ vise une représentativité équitable des intervenants membres du CAPQ afin d'assurer, dans la mesure du possible, la neutralité et l'impartialité des actions entreprises.

Information

Le CAPQ collige et diffuse de l'information technologique pour le bénéfice des producteurs aquicoles et des pêcheurs sous forme de conférences, de colloques, de forums ou de publications.

Le CAPQ doit favoriser l'accès aux technologies de pointe et assurer la diffusion de ces nouvelles technologies auprès de sa clientèle. Il doit donc compter sur la collaboration étroite de tous les intervenants pour jouer pleinement son rôle de plaque tournante de l'information.

Le CAPQ doit par ailleurs coordonner ses actions avec celles d'autres Conseils, plus particulièrement avec le Conseil des denrées alimentaires du Québec (CDAQ), qui oeuvre dans le secteur de la transformation et de la mise en marché des produits marins, et le Conseil de recherche en pêche et en agro-alimentaire (CORPAQ), qui conseille le sous-ministre du MAPA sur les activités de recherche à promouvoir en bio-alimentaire.

SA COMPOSITION

Le CAPQ est composé des principaux partenaires publics, para-publics ou privés du domaine des pêches et de l'aquiculture. On y retrouve des représentants de la recherche, des gestionnaires, des industriels, des producteurs aquicoles et des pêcheurs commerciaux.

Le CAPQ est formé d'un conseil d'administration (annexe) qui constitue l'autorité suprême, d'un comité exécutif élu par les membres du conseil d'administration et de deux comités sectoriels, l'un en aquiculture, l'autre en pêche. L'ensemble des membres réguliers du CAPQ compose l'assemblée générale qui regroupe, pour l'année 1989-90, près de 50 personnes. L'organigramme suivant illustre la structure du CAPQ et sa relation avec le MAPA.

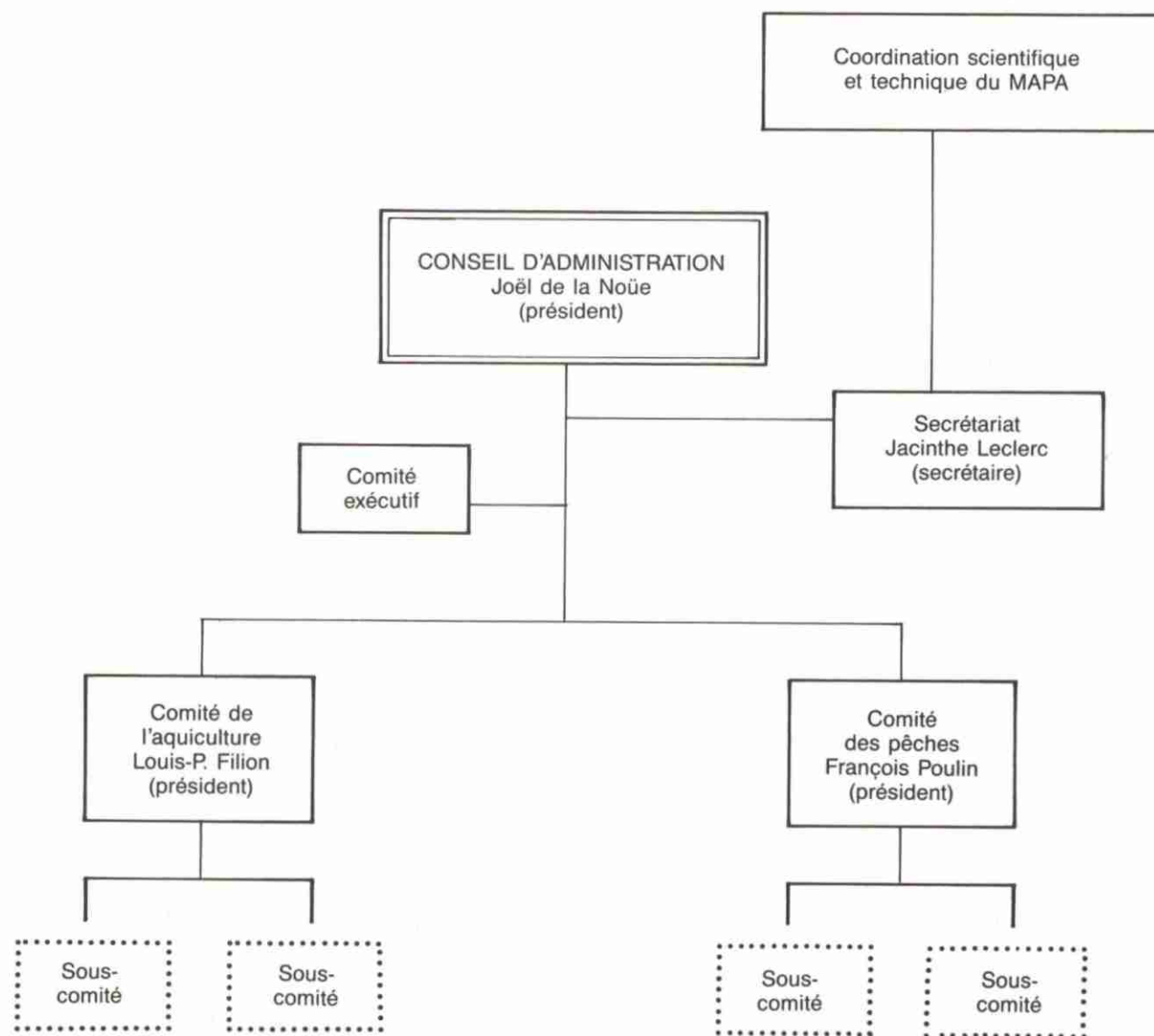
Chaque membre du CAPQ siège en tant que représentant d'un organisme ou d'un secteur d'activités. Il assure ainsi le lien entre l'organisme qu'il représente et les autres organisations membres du CAPQ.

Les membres siègent sur une base volontaire et occasionnelle au sein d'une des structures du CAPQ. Par contre, le secrétariat assure un contact constant entre les diverses composantes du Conseil et constitue ainsi le pivot des communications entre les organismes membres du CAPQ et tout autre intervenant externe.

Voici les organismes représentés sur le CAPQ:

- Alliance des pêcheurs commerciaux du Québec;
- Association québécoise de l'industrie de la pêche;
- Conseil des denrées alimentaires du Québec;
- Centre spécialisé des pêches;
- Institut national de recherche scientifique-Océanologie;
- Pêches et Océans Canada;
- Université Laval;
- Université du Québec à Rimouski;
- Syndicat des pisciculteurs du Québec;
- Sous-ministériat des pêches et de l'aquiculture du MAPA;
- Sous-ministériat de la qualité des aliments et de la santé animale du MAPA;
- Direction de la coordination scientifique et technique du MAPA.

**ORGANIGRAMME DU
CONSEIL DE L'AQUICULTURE ET DES PÊCHES DU QUÉBEC
(CAPQ)**



 : non formé

LES RESPONSABILITÉS DES MEMBRES

Les membres du CAPQ jouent un rôle important dans le dynamisme du Conseil. Ils contribuent directement à former son image.

Nommés pour un terme de deux ans, les membres sont désignés en raison de leur expertise et de leur compétence en pêche ou en aquiculture. Ils mettent leurs connaissances à contribution en les vulgarisant et en les diffusant pour le bénéfice de la clientèle-cible du CAPQ.

Les membres doivent s'impliquer dans les actions dirigées par le Conseil, notamment dans l'organisation et la réalisation des activités de transfert technologique ou encore dans la production d'avis techniques. Ils ont également à jouer le rôle d'agent de liaison entre le CAPQ et l'organisme qu'ils représentent. Ils se réunissent au besoin, selon les activités. En général, de 4 à 6 réunions régulières sont prévues annuellement.

SES ACTIVITÉS

Le Conseil et ses comités déterminent les activités qu'ils entendent accomplir au cours de leur mandat. Certaines activités, dites récurrentes, aident à la planification des réalisations. Toutefois, le CAPQ peut en tout temps former des comités ad hoc pour répondre à des besoins précis ou aux préoccupations de l'heure.

Activités récurrentes

Plan d'action

Au début de chaque année financière, les comités doivent faire approuver leur plan d'action par le conseil d'administration. Ce document décrit l'ensemble des activités de diffusion d'informations technologiques que les comités prévoient réaliser au cours de l'année. Ces activités prennent souvent la forme de colloques, de forums, de séminaires ou encore de publications. De plus, pour discuter de problèmes plus spécifiques, le Conseil a recours à des tables rondes comme mécanisme de consultation de ses partenaires. Enfin, le CAPQ privilégie au besoin des tables de concertation pour tenter d'établir des consensus sur des questions relatives à l'exploitation des ressources ou à l'aquiculture.

Rapport annuel

Les comités doivent présenter, en fin d'année, un rapport d'activités faisant état de leurs réalisations. Ce rapport contient également des recommandations d'actions futures.

Besoins de recherche

Annuellement, les comités doivent identifier les besoins de recherche ou de transfert technologique prioritaires. Cet exercice contribue à orienter la recherche vers les besoins les plus imminents pour le secteur et à favoriser le développement de nouvelles technologies.

Autres activités potentielles

À l'intérieur de ses mandats, le CAPQ peut organiser et réaliser toute autre activité à caractère informatif souhaité par les membres pour favoriser les échanges et les communications entre les partenaires d'un même secteur.

Les questions relatives au domaine des pêches et de l'aquiculture peuvent également faire l'objet d'avis techniques. Ceux-ci sont transmis au sous-ministre du MAPA ou à tout autre intervenant du secteur.

SA CLIENTÈLE

La première clientèle du CAPQ est constituée de toutes les personnes actives dans les secteurs de la production et de l'exploitation des ressources halieutiques, soit les producteurs aquicoles et les pêcheurs commerciaux.

Aquiculteurs

On retrouve parmi les aquiculteurs près de 400 salmoniculteurs axés sur l'élevage des truites d'eau douce. Environ 25 % d'entre eux produisent à des fins commerciales. Le Syndicat des pisciculteurs du Québec, affilié à l'Union des producteurs agricoles (U.P.A.), constitue l'organisme représentant les aquiculteurs d'eau douce.

L'aquiculture marine, secteur d'activités beaucoup plus récent, regroupe maintenant près d'une vingtaine de producteurs de moules représentés par l'Association québécoise des mytiliculteurs. On retrouve également une première entreprise d'élevage de saumons et deux autres en pectiniculture.

Pêcheurs

Les 6800 pêcheurs et aides-pêcheurs commerciaux, autre clientèle du CAPQ, oeuvrent dans près de 2000 entreprises de pêche réparties de part et d'autre des côtes maritimes du Québec. La flotte côtière, la plus importante en terme de quantité, regroupe plus de 75 % des bateaux, la flotte semi-hauturière 20 %, et la flotte hauturière 5 % soit onze navires. Enfin, les pêcheurs d'eau douce, au nombre de 750 environ, sont principalement concentrés au Lac Saint-Pierre.

Une multitude d'associations ont été formées pour représenter chaque segment de la flotte et chaque secteur de pêche. L'Alliance des pêcheurs commerciaux du Québec regroupe l'ensemble des associations et des regroupements, et constitue le porte-parole provincial des pêcheurs.

Gestionnaires et chercheurs

Les gestionnaires du gouvernement du Québec, de même que les chercheurs, font également partie de la clientèle du CAPQ, puisque les orientations de recherche et de transfert technologique s'adressent directement à eux. Les consensus établis au sein du Conseil leur sont également destinés.

QUELQUES PUBLICATIONS

Étant donné sa récente fondation, le CAPQ n'a pas encore publié de documents techniques. Toutefois, nous présentons ici les publications du Comité aquiculture rattaché antérieurement au Conseil des productions animales du Québec, et dont les mandats s'apparentaient étroitement aux mandats actuels.

Conseil des productions animales du Québec. 1988. *Colloque sur l'élevage de la moule bleue.* Les 12-13 avril 1988. Îles-de-la-Madeleine.

Conseil des productions animales du Québec. 1987. *La moule bleue.* 107 pages.

Conseil des productions animales du Québec. Association aquicole du Canada. 1987. *Potentiel et application de l'informatique en aquiculture.*

Conseil des productions animales du Québec. Association aquicole du Canada. 1987. Quatrième assemblée annuelle. *Sessions techniques.* Les 29-30 avril et 1^{er} mai 1987. 40 pages.

Conseil des productions animales du Québec. Association aquicole du Canada. 1987. Quatrième assemblée annuelle. *Sessions thématiques.* Les 29-30 avril et 1^{er} mai 1987. 105 pages.

Conseil des productions animales du Québec. 1986. *Les perspectives d'avenir en aquiculture.* Les 14-15 mars 1986. 183 pages.

Conseil des productions animales du Québec. 1983. *L'oxygénation de l'eau des établissements piscicoles.* 51 pages.

Conseil des productions animales du Québec. 1983. *Colloque sur la salmoniculture.* Centre municipal des congrès de Québec. 30 mars 1983. 51 pages.

Conseil des productions animales du Québec. 1982. *Élevage des salmonidés. Guide sur l'aquiculture.* 102 pages.

EN ANNEXE

Le conseil d'administration du CAPQ est composé de:

JOËL DE LA NOÛE, PRÉSIDENT (Comité exécutif)

Directeur du département des sciences et technologie des aliments de l'Université Laval

FLORENT BÉLANGER, VICE-PRÉSIDENT (Comité exécutif)

Président du Syndicat des pisciculteurs du Québec

ARMAND LACHANCE, DIRECTEUR (Comité exécutif)

Directeur du Centre spécialisé des pêches

LUCIEN POIRIER, DIRECTEUR (Comité exécutif)

Directeur de la Direction de la recherche scientifique et technique du MAPA

JONES R. SHEEHAN, DIRECTEUR (Comité exécutif)

Président-directeur général de l'Association québécoise de l'industrie de la pêche

DOMINIQUE ARSENAULT

Représentante des producteurs d'aquiculture marine

LOUIS-PHILIPPE FILION (Président du Comité de l'aquiculture)

Représentant des producteurs d'aquiculture d'eau douce

JEAN GAGNÉ

Représentant du secteur de la commercialisation

JEAN GENEST

Directeur de la Direction de la coordination scientifique et technique du MAPA

GHISLAIN MASSON

Président du Comité de la technologie des produits marins du Conseil des denrées alimentaires du Québec

PATRICK MAYZAUD

Directeur de l'Institut national de recherche scientifique-Océanologie

ROBERT PÉLOQUIN

Représentant du Sous-ministériat de la qualité des aliments et de la santé animale du MAPA

FRANÇOIS POULIN (Président du Comité des pêches)

Directeur général de l'Alliance des pêcheurs commerciaux du Québec

CLAUDE RIOUX

Directeur du Groupe d'étude des ressources maritimes de l'UQAR

JACQUE ROBICHAUD

Représentant de Pêches et Océans Canada

ON NOURRIT DE
GRANDS
projets



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture,
des Pêcheries et de l'Alimentation

Bibliothèque Cécile – Rouleau



QMC A 433 062